

Numéro Spécial, Janvier 2026

ISSN : 2960-1606

RAVSE

Revue d'Analyse des Vulnérabilités
Socio-Environnementales

Orpaillage en Afrique : Stratégies et solutions durables face aux défis environnementaux, socio-sanitaires et économiques



Sous la direction de

**Paul Kouassi ANOH, Arsène Konin EBA,
Drissa TRAORE & Thomas Mathieu DIABIA**

**« ORPAILLAGE EN AFRIQUE : STRATÉGIES ET SOLUTIONS DURABLES
FACE AUX DEFIS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIO-SANITAIRES ET
ECONOMIQUES »**

**« GOLD MINING IN AFRICA: SUSTAINABLE STRATEGIES AND SOLUTIONS TO
ENVIRONMENTAL, SOCIO-HEALTH AND ECONOMIC CHALLENGES »**



**Actes de la quatrième Journée d'Étude Scientifique
du 10 Décembre 2025**

**Université Jean Lorougnon Guédé / DALOA
(JES_DALOA_2025)**

*Journée organisée par le Groupe de Recherche espace Territoires, Sociétés et Santé (GRETSSA) de
l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire) avec le soutien du FONSTI (Fonds pour la
Science, la Technologie et l'Innovation)*



RAVSE

*Revue de Géographie du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales, publiée par le Département de Géographie de l'Université
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire*

INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23819>

Impact Factor : 5,333 (2025)

COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE SCIENTIFIQUE 2025

Président du comité scientifique

- ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Membres du comité scientifique

- KROU Adohi Viviane, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- KONÉ Issiaka, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- SOKEMAWOU Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- Anne Marilyse KOUADIO, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure, Abidjan, Côte d'Ivoire
- KONAN Kouassi, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara (UAO), Bouaké, Côte d'Ivoire
- ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara (UAO), Bouaké, Côte d'Ivoire
- KAMBIRE Bébé, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- TUO Péga, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- YMBA Maïmouna, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- AKA Adou Marcel, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- MAFOU Kouassi Combo, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- ADOU Diané Lucien, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- ZADOU Armand, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- YMBA Maïmouna, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- DAGOU Dagou Hermann Wenceslas, Maître de Conférences Agrégé, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- GOHOUROU Florent, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (UAO), Bouaké, Côte d'Ivoire

- N'GUESSAN Kouassi Guillaume, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- HOUPHOUËT Komenan Jean-Félix, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- Mamadou SANOGO, Maître de conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- GOUAMENE Didier Charles, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- DIARRA Ali, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- KOUADIO Nanan Kouamé Felix, Maître de Conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly (UPGC), Korhogo, Côte d'Ivoire
- GOGOUA Gbamin Eric, Maître de Conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly (UPGC), Korhogo, Côte d'Ivoire
- YAO Kouassi Ernest, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- KOUAMÉ Kouadio Arnaud, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- ADOU Aka Giscard, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- YAO-KOUASSI Quonan Christian, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- MEL Trotsky, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
- TANOHO Kouamé, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- TRAORE Kinakpéfan Michel, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- AKE Djaliah Florence Epse. AWOMON, Maître de Recherche, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- BAKARY Nambahigué Mathieu, Maître de Recherche, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

COMITÉ DE LECTURE

- ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- KAMBIRE Bébé, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- TUO Péga, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

- AKE Djaliah Florence Epse. AWOMON, Maître de Recherche, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- BAKARY Nambahigué Mathieu, Maître de Recherche, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

COMITÉ DE RÉDACTION

- EBA Konin Arsène, Maître-Assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire ;
- TRAORÉ Drissa, Maître-Assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire ;
- DIABIA Thomas Mathieu, Maître-Assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

COMITÉ D'ORGANISATION DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE SCIENTIFIQUE

Co-présidents du comité d'organisation de la journée d'étude scientifique et de la publication des résultats de ladite journée

- ✓ EBA Konin Arsène, Maître-Assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire ;
- ✓ TRAORÉ Drissa, Maître-Assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire ;
- ✓ DIABIA Thomas Mathieu, Maître-Assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

Commission Secrétariat technique

Responsable : Dr. EBA Konin Arsène, Maître-Assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa

Membres :

- Dr NIAMKE Gnanké Mathieu, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. BISSOU Daniel, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Dr BOIDI Koffi Arnaud, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
- Dr. AZONIBO Konan Mardoché, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr TAPE Bi Sehi Antoine, Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, Côte d'Ivoire
- Dr ASSI Kopéh Jean Louis, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa,

Côte d'Ivoire

- Dre. YAO Affouet Prisca Elodie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. DOBO Topo Aimé, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dre DOLLOU Andréa Cyrielle, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- Dre ETIBOU Essi Denise Eliane, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Dre KROUBA Gagaho Débora Isabelle, Institut National de la Santé Publique/ PRCT

Commission finance

Responsable : Dre. TAMBOURA Awa Timité Epse SORO, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

Membres :

- Dre. YAO épouse ASSAHI Akoissi Ida Natacha, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dre. KOUAKOU Aristide Colette Adjoua, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dre. PONE Paliouo Irié Lou, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Commission communication et modération d'atelier

Responsable : Dr. SYLLA Yaya, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Membres :

- Dre, KONE Tintcho Assétou Epse BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Dr. KONE Bakary, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr KOUAO N'kpomé styvince Romaric, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
- Dr KOUAKOU Kikoun Brice-Yves, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
- Dre ASSI Lordia Florentine, Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, Côte d'Ivoire

Commission protocole et mise en place

Responsable : Dr. N'DOLI Stéphane Désiré Eckou, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Membres :

- Dr. KONAN Amani Fulgence, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
- Dr KRA Koffi Siméon, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
- Dre. DALI Djehon Marie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dre. KONAN Adjoua Ingrid, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Commission restauration et rafraichissement

Responsable : Dre. AKE Djaliah Florence épouse AWOMON, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Membres

- Dre. TAMBOURA Awa Timité Epse SORO, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
- Dre SILUE Ténédja, Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Dre. ZOHOURE Gazalo Rosalie, Université Alasane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dre. KOUAKOU Amon Cinthia, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dre. KOKO Adjoua Natacha, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dre KOUASSI Mangoua Akissi Hélène-Francette, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
- Dre. OUATTARA Sotia Karidiatou épouse SORO, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Commission technique, logistique et transport

Responsable : Dr. DIABIA Thomas Mathieu, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

Membres

- Dr. COULIBALY Moussa, Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, Côte d'Ivoire
- Dr. COULIBALY Mamoutou, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr ASSI Akoto Odilon Ulrich, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
- Dr ELEAZARUS ATSE Miguel Laudose, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

- Dr KANATE Mohamed, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- Dr AFFORO Guy Matthieu Ettien, Université Alasane Ouattara, Côte d'Ivoire

Commission décoration

Responsable : Dre. KONE Tintcho Assétou Epse. BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Membre :

- Dre KOMBO Rachelle, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dre. OUATTARA Sotia Karidiatou epse SORO, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Commission de sécurité et gestion de l'espace

Responsable : Dr. BROU Kamenan Marcel, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Membre :

- Dr. TRAORE Drissa, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
- Dr. KOUAKOU Philipps, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Dr. KAHONOU Ekissi Hypolite, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Commission de Accueil et hébergement

Responsable : Dr. TRAORE Drissa, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

Membre :

- Dr. KOUADIO Konan Célestin, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
- Dr DAGO Lohoua Flavient, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire
- Dr GUÉLÉ Gue Pierre, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire

COMMISSION GESTION DES ATELIERS ET RAPPORTS

RAPPORTEUR Général des JES_DALOA_2025 : Dr (MR) BAKARY Nambahigué Mathieu

RAPPORTEUR Général Adjoint des JES_DALOA_2025 : Dr (MC) KOFFI Kouassi Serges

RAPPORTEUR Général Adjoint des JES_DALOA_2025 : Dr (MA) NIAMKE

Gnanké Mathieu

❖ Atelier 1 : Les impacts environnementaux liés à l'orpaillage

Président : Dr (MC) ADOU Diané Lucien

Rapporteur : Dr TAPE Antoine

Modérateur : Dr (MC) KOUAMÉ Kouadio Arnaud

❖ Atelier 2 / Axe 2 & 3 : L'orpaillage et les questions sanitaires / L'orpaillage et la problématique sécuritaire

Président : Dr (MC) TUO Péga

Rapporteur : Dre. DOLLOU Andréa Cyrielle

Modérateur : Dr. (MC) Guillaume Kouassi N'GUESSAN

❖ Atelier 3 / Axe 4&5 : Les vulnérabilités socioéconomiques induites par l'orpaillage / L'économie de l'orpaillage

Président : Dr (MC) Ernest Kouassi YAO

Rapporteur : Dr KOUAO M'kpomin Styvince Romaric

Modérateur : Dr (MC) OUATTARA Sahoti

❖ Atelier 4 / Axe 6 & Varia : Les solutions et alternatives pour une extraction minière durable / VARIA

Président : Dr (MC) BOLOU Gbitry Abel

Rapporteur : Dre. YAO Affouet Prisca Elodie

Modérateur : Dr (MC) GOUAMENE Charles Didier

❖ Atelier 5 : Présentations à distance (Classe virtuelle)

Président : Dr (MC) Florent GOHOUROU

Rapporteur : Dr ASSI Kopeh Jean Louis

Modérateur : Dr KOUAKOU KIKOUN Brice-Yves

Réalisation graphique et illustration de couverture

- EBA Konin Arsène, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'orpaillage est une activité d'extraction minière, qui se pratique dans plusieurs régions du monde dont l'Afrique. Il est distingué selon S. Gouraud *et al.*, 2023, p. 11), « *trois types d'extraction minière que sont ; l'extraction minière traditionnelle, semi-mécanisée ou industrielle* ». L'orpaillage en Afrique pose des défis complexes qui s'entremêlent et impactent de multiples facettes de la vie des populations locales. Il constitue une source de revenus importante, particulièrement pour les communautés rurales des pays en voie de développement où les alternatives économiques sont souvent inexistantes ou extrêmement limitées (Y. Djenda, 2023, p. 7). Bien que perçu comme une source de revenus pour de nombreuses communautés, l'orpaillage génère des conséquences environnementales, sociales et sécuritaires significatives (A Soma *et al.*, 2021, p. 99).

Les conséquences enregistrées par la pratique de l'activité de l'orpaillage, découlent majoritairement de l'orpaillage artisanal et semi-mécanique qui s'exercent en dehors des exigences régies par le code minier communautaire en vigueur. En effet, l'extraction et la concentration de substances minérales ainsi que la récupération des produits marchands par des méthodes et procédés simples et peu mécanisés, constituent des défis environnementaux et socio-sanitaires. Selon le code minier communautaire de l'UEMOA (2003, p. 23), l'orpaillage traditionnel et semi-mécanique ne doivent utiliser ni produits chimiques, ni explosifs et non fondées sur la mise en évidence préalable d'un gîte ou d'un gisement. Ces méthodes d'extraction souvent rudimentaires accompagnées de l'utilisation de produits chimiques toxiques polluent les sols, les eaux et l'air (H. M. Konkobo et I.Sawadogo, 2020, p. 15). Cette situation a pour corollaire ; (i) Impact environnemental, avec la déforestation, la pollution des sols, des cours d'eau et de l'air, ainsi que la destruction de la biodiversité ; (ii) Risques pour la santé : risques liés à l'utilisation de produits chimiques dangereux comme le mercure, etc., ainsi qu'à des accidents liés aux conditions de travail précaires. L'exposition des populations locales ou environnantes vulnérables aux effets pervers de l'utilisation des produits dangereux de l'orpaillage sur leur santé ; (iii) Problèmes sociaux : se caractérisent par des conflits liés à l'accès aux ressources foncières, ainsi qu'à l'exploitation des travailleurs, y compris des enfants, des femmes, contribuant à l'apparition des inégalités. Ces différents risques ont des effets dévastateurs sur la santé des populations, entraînant des maladies et une dégradation de la qualité de vie. Enfin, les sites d'orpaillage attirent souvent des individus peu scrupuleux, ce qui peut déstabiliser la sécurité des communautés locales. (S. Gouraud *et al.*, 2023, p. 9).

Le Groupe de Recherche Espace, Territoires, Sociétés et Santé (GRETSSA), soucieux de cette problématique qui gangrène les sociétés africaines, invite au débat autour de cette thématique d'actualité, le monde universitaire, professionnel, ONG et autres

intervenants dans le domaine minier à sa quatrième Journée d'Etude Scientifique (JES), car convaincu que l'exploitation minière artisanale et semi-mécanisée présentent des défis à relever.

OBJECTIFS

2.1. Objectif général

Analyser les pratiques de l'orpaillage en Afrique afin d'identifier et de proposer des stratégies et des solutions durables qui répondent aux défis environnementaux et socio-sanitaires et économiques, tout en favorisant un développement équitable et responsable dans les communautés locales.

2.2. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, les réflexions des communications permettront de :

- ✚ Identifier les impacts environnementaux liés à l'orpaillage
- ✚ Montrer les relations entre l'orpaillage et les questions sanitaires
- ✚ Montrer les liens entre l'orpaillage et les problématiques sécuritaires
- ✚ Identifier les vulnérabilités socioéconomiques induites par l'orpaillage
- ✚ Analyser l'économie de l'orpaillage
- ✚ Proposer des solutions et des alternatives pour une extraction minière durable

AXES DE REFLEXION

Les communications attendues pour cette journée d'étude scientifique devront développer plusieurs axes afin de couvrir les différentes dimensions des activités d'orpaillage en Afrique. De façon spécifique, cette journée d'étude se propose de traiter et d'approfondir les axes suivants :

- ❖ AXE 1 : Les impacts environnementaux liés à l'orpaillage
- ❖ AXE 2 : L'orpaillage et les questions sanitaires
- ❖ AXE 3 : L'orpaillage et la problématique sécuritaire
- ❖ AXE 4 : Les vulnérabilités socioéconomiques induites par l'orpaillage
- ❖ AXE 5 : L'économie de l'orpaillage
- ❖ AXE 6 : Les solutions et alternatives pour une extraction minière durable
- ❖ AXE 7 : Varia

Nota Bene : Nous encourageons les mastérants, les doctorants, les structures techniques des collectivités territoriales, les professionnels et les ONG intervenant dans l'activité d'orpaillage, les enseignants-chercheurs et les chercheurs à présenter leurs travaux afin de contribuer au développement de la recherche scientifique sur la thématique.

INFORMATIONS GENERALES

4.1. Dates importantes pour le bon déroulement de la journée d'étude scientifique

Activités	Dates
Ouverture des soumissions des résumés	1er Février 2025
Date limite de réception des résumés	31 Mai 2025
Notification de l'acceptation ou non du résumé	15 Juillet 2025
Soumission de l'article entièrement rédigé	30 Septembre 2025
Date limite d'inscription	10 Novembre 2025
Tenue de la Journée D'étude Scientifique à l'Université Jean Lorougnon Guédé-DALOA	10 Décembre 2025

4.2. Consignes de soumission

Les auteurs sont invités à soumettre un résumé d'au plus 300 mots, en fichier Word, précisant l'axe thématique. Les résumés doivent comporter : - Titre de la communication : (Time New Roman 14, normal) - Nom(s) et Prénom(s) de(s) auteur(s) - Affiliation : Institution, laboratoire, centre de recherche, ville, pays - E-mail de(s) auteur(s) et numéro de téléphone du correspondant principal - Axe de la communication (Time New Roman 12, normal).

- **Pour la soumission (Modèle à prendre en compte)**

PROPOSITION DE RESUME POUR LA JOURNEE SCIENTIFIQUE

1. AXE 2 :

2. LES COORDONNEES PRECISES :

Prénoms et nom : Maitre-assistant, Géographie de la santé, Département de Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLOG), Daloa, Côte d'Ivoire, Mail :@gmail.com

3. TYPE DE PRESENTATION : Présentation en présentielle ou en ligne

4. LE TITRE DE LA COMMUNICATION : (EN CARACTERES D'IMPRIMERIE)

5. RESUME :

.....
.....
.....

6. **Mots-clés** : Cinq mots-clés au maximum

Les résumés de communication sont à envoyer uniquement en fichier Word joint à l'adresse suivante : je.gretssa.2025@gmail.com. Le français est la première langue de travail. Cependant des communications en anglais peuvent être retenues. Dans ce cas, la traduction sera assurée. La journée d'étude scientifique (JES-GRETSSA) se déroulera en format hybride (présentiel et en ligne pour les participants ne pouvant effectuer le voyage à Daloa, Côte d'Ivoire).

4.3. Publication des travaux

Les actes de la journée feront l'objet d'une publication après l'évaluation des articles par le comité scientifique et seront mis à disposition dans les plus brefs délais. Les normes rédactionnelles des articles seront communiquées après l'acceptation du résumé.



LA CEREMONIE D'OUVERTURE

QUE RETENIR DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE ?

Le thème de la 4^e **Journée d'Étude Scientifique (JES)**, au cœur de l'actualité, a permis de réunir plusieurs communautés scientifiques et acteurs, notamment des chercheurs, des organisations et des institutions telles que le **FONSTI**, la **Direction Régionale de l'Agriculture du Haut-Sassandra**, la **Direction Régionale des Eaux et Forêts du Haut-Sassandra**, ainsi que la **Direction Régionale des Mines du Haut-Sassandra**.

La cérémonie a débuté par une série d'allocution, avec Dr (MC) GOHOUROU Florent, chef du département de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé. Prenant la parole, au nom de l'institution, il a salué l'assistance, et a indiqué au nom de la Présidente de l'Université Jean Lorougnon Guédé, la Professeure. ADOHI KROU Viviane, sa joie de recevoir le GRETSSA, pour sa Journée d'Etude Scientifique au sein de son institution. Dr (MC) GOHOUROU Florent, a présenté les excuses de la Présidente pour son absence observée, compte tenu de son agenda chargé.

Le Professeur ANOH Kouassi Paul, Directeur du GRETSSA, prenant la parole, a exprimé sa gratitude envers l'université hôte ainsi qu'au comité d'organisation. Dans son diagnostic, il a rappelé que l'orpaillage, bien qu'incontournable pour des populations précaires, entraîne de graves déséquilibres : pollution des sols et des cours d'eau, déforestation, perte de la biodiversité, insécurité et conflits fonciers. Il a insisté sur la nécessité de vulgariser la science au-delà des amphithéâtres, afin de sensibiliser les populations aux dangers du mercure, du cyanure et aux impacts irréversibles sur l'environnement et la santé. Il a plaidé pour une université proche des communautés, capable de proposer des alternatives durables et de lutter contre l'exploitation des femmes et des enfants dans les mines. En conclusion, il a appelé les chercheurs à devenir des éveilleurs de conscience et à transformer leurs travaux en actions concrètes.

Prenant la parole au nom du Secrétaire Général du Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation de Côte d'Ivoire (FONSTI), M. COULIBALY Armand, Directeur Administratif et Financier (DAF), a réaffirmé l'engagement du FONSTI à accompagner la science et l'innovation dans toutes leurs dimensions. Il a souligné que le Fonds, fidèle à sa mission de soutien à la recherche, a apporté un appui matériel et financier au GRETSSA, contribuant ainsi à la réussite de cette rencontre scientifique. M. COULIBALY a insisté sur la pertinence du thème retenu : « Orpaillage en Afrique : stratégies et solutions durables face aux défis environnementaux, socio-sanitaires et économiques », qu'il a qualifié d'extrêmement important et d'actualité. Selon lui, cette problématique mérite d'être abordée avec rigueur scientifique et responsabilité sociale, afin d'apporter des solutions durables aux impacts négatifs de l'orpaillage clandestin et semi-mécanisé.

Il a rappelé que le rôle du FONSTI est non seulement de financer la recherche, mais aussi de favoriser la valorisation des résultats scientifiques au service du développement durable. Dans cette perspective, il a encouragé les chercheurs à transformer leurs travaux en outils concrets de sensibilisation et de prise de décision, capables d'éclairer les politiques publiques et de protéger les populations.

En conclusion, M. COULIBALY a réitéré la disponibilité du FONSTI à accompagner les initiatives scientifiques et à soutenir les chercheurs dans leur mission d'éveilleurs de conscience, afin que la science contribue pleinement à la construction d'une Afrique résiliente, responsable et tournée vers l'avenir.

Le dernier intervenant, M. TOUGMA Amalaman Moïse, Sous-Préfet de Zaïbo et représentant le Préfet du Haut-Sassandra, a souligné les impacts préoccupants de l'orpaillage. Il a rappelé que, malgré les revenus qu'il procure, cette activité entraîne une forte dégradation des sols, la pollution des cours d'eau, la perte de la biodiversité, ainsi que des tensions sociales, l'insécurité et l'exploitation des femmes et des enfants. Il a également alerté sur les risques sanitaires liés au mercure.

M. TOUGMA a salué l'initiative de cette rencontre scientifique, qu'il considère comme une plateforme essentielle pour réfléchir à des solutions durables. Il a encouragé chercheurs, universitaires et autorités à unir leurs efforts pour proposer des alternatives conciliant développement économique, protection de l'environnement et bien-être des populations. Enfin, il a réaffirmé l'engagement de l'administration locale à accompagner toute action visant à encadrer et assainir l'activité aurifère dans un esprit de responsabilité et de durabilité.



LE RESUME DU PANEL

QUE RETENIR DU PANEL ?

Après allocutions, le panel portant sur le thème « **Orpaillage en Afrique : stratégies et solutions durables face aux défis environnementaux, socio-sanitaires et économiques** », a été ouvert avec trois panélistes.

Le premier paneliste, était le capitaine des Eaux et Forêts, **KESSE Dely Casmir**, du cantonnement des eaux et forêts du Haut Sassandra. Son intervention a porté sur la « Gestion des activités minières ; rôles et implications du Ministère des Eaux et Forêts ».

M. ATSE Adou Romaric, le deuxième panéliste représentant la Direction Régionale de l'Agriculture du Haut Sassandra, a présenté son intervention, sur : « La Gestion des activités minières ; rôles et implications du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural ».

Le troisième intervenant a été **M. AGBEVIVINA Kouakou Ange**, représentant le Directeur Régional des mines du Haut Sassandra. Son intervention a porté sur la « Gestion des activités minières ; rôles et implications du Ministère des Mines ».

Ce panel a permis non seulement de partager des expériences, mais surtout, a mis en évidence :

- **Les impacts environnementaux** : déforestation, pollution des cours d'eau, perte de la biodiversité.
- **Les risques socio-sanitaires** : propagation de maladies liées aux eaux contaminées, insécurité alimentaire due à la destruction des terres agricoles.
- **Les enjeux sécuritaires** : prolifération de sites clandestins, conflits communautaires, criminalité liée à l'exploitation illégale.
- **Les défis économiques** : manque à gagner pour l'État, exploitation non réglementée des ressources, fragilisation des filières agricoles et forestières.
- **La nécessité d'une approche transversale** : coordination entre les ministères, implication des forces de sécurité, sensibilisation des populations et promotion d'alternatives économiques durables.

Toutes ces interventions, malgré la diversité des zones géographiques (Guinée, Côte d'Ivoire, Gabon, Cameroun, Togo), convergent vers un constat commun :

- L'orpaillage artisanal et clandestin est une activité transversale qui affecte simultanément l'environnement, la santé, l'économie, la culture et la sécurité.
- Les impacts sont systémiques et ne peuvent être traités isolément.
- La nécessité d'une approche intégrée et durable s'impose, impliquant :

- Une coordination intersectorielle (Mines, Agriculture, Eaux et Forêts, Santé, Sécurité).
- Des stratégies de sensibilisation communautaire.
- La mise en place d'alternatives économiques viables pour les jeunes et les populations riveraines.

SOMMAIRE

Axe 1: Les impacts environnementaux liés à l'orpaillage	25
Kouadio Jacques KOFFI, Largaton Guenolé SEKONGO, Nanan Kouamé Félix KOUADIO <i>Impacts de l'orpaillage clandestin sur le développement de la pêche dans les localités proches du fleuve Bandama : cas du village Angovia</i>	26
Janvier Achille Manfo TCHINDA <i>Orpaillage controversé, dynamique spatiale et types d'occupation des sols dans le département du Mayo-Rey, région du nord au Cameroun</i>	41
Gowé Yannick Fleure ASSAH, Débégoun Marcelline SORO <i>Impacts de l'orpaillage illégal sur l'agriculture vivrière à Sran-Belakro : entre dégradation environnementale et insécurité alimentaire des ménages</i>	64
Célestin Konan KOUADIO <i>L'orpaillage clandestin et la dégradation du milieu naturel dans la sous-préfecture de Zouan-Hounien : cas du finage de Floleu</i>	85
Komlan ODJIH <i>Gestion durable des ressources naturelles au Togo : transformations et effets environnementaux de l'orpaillage artisanal à Agbandi (centre-est du Togo)</i>	96
Elodie Prisca Affouet YAO, Vassamouka KONE, Harold Wilfried Gilles MAI <i>Orpaillage artisanal à Kimoukrou un village de la sous-préfecture de Toumodi (Côte d'Ivoire) : ses effets sur l'environnement et la santé des populations</i>	116
Thomas Mathieu DIABIA <i>Pratique de l'orpaillage clandestin, enjeux sociaux et environnementaux dans l'ancienne boucle du cacao ivoirien : cas de Broukro dans la commune de Bongouanou</i>	129
Rosalie Gazalo ZOHOURE, Julien Yao AGOUALE, OUATTARA Sotia Kadidiatou epse SORO <i>Impacts de l'orpaillage clandestin sur les ressources en eau dans la localité de Kotoba (département d'Aboisso)</i>	145

Abdoulaye GOUDOUGO, Pounyala Awa OUOBA, <u>Batan Romeo KADEBA</u>	161
<i>Dynamique de l'occupation des terres sous l'emprise de l'orpaillage dans le sous bassin versant du Mouhoun inférieur amont (commune rurale de Siby et de Zamo) au Burkina Faso</i>	
Axe 2: L'orpaillage et les questions sanitaires	179
Désiré Eckou Stéphane N'DOLI, Arsène Konin EBA, Drissa TRAORÉ	180
<i>Les risques sanitaires liés à l'orpaillage clandestin dans la région du Moronou (Est de la Côte d'Ivoire) : cas du village d'Abongoua</i>	
Franck Elie Kouame YAO, Valère Yao KRAMO, Dhédé Paul Éric KOUAME, Arsène DJAKO	197
<i>Dynamique de l'orpaillage clandestin et risques sanitaires dans le département de Toumodi</i>	
Koffi Claude M'BRA, Guy Marcel KABLAN, Bruce-Armel Boussou KOUASSI	215
<i>Analyse des risques sanitaires liés à l'orpaillage illégal dans le département de Daoukro (centre-est de la Côte d'Ivoire)</i>	
Axe 3 : L'orpaillage et la problématique sécuritaire	231
Poliny NDONG BEKA II	232
<i>L'orpaillage illégal dans le Woleu-Ntem : une nouvelle menace pour la sécurité nationale du Gabon ?</i>	
Axe 4: Les vulnérabilités socioéconomiques induites par l'orpaillage	258
Francis Pacôme KOUAKOU	259
<i>Orpaillage clandestin et destruction des bas-fonds : enjeux de sensibilisation et impact sur l'autosuffisance en riz dans la région d'Adzopé</i>	
Ali DIARRA, Wilfried Bédél ZELI, Tolla Koffi ALLOU	275
<i>Orpaillage illégal, opportunités et défis socioéconomiques dans une zone agricole : cas de la sous-préfecture de Grand-Zattry (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	

Axe 5 : L'économie de l'orpaillage	299
AFFORO Guy Matthieu Ettien, Yapo Gislain ASSI, Mariam DIOMANDE <i>L'orpaillage clandestin : une activité à économie bénéfique dans le département de Yakassé-Attobrou</i>	300
Axe 6 : Les solutions et alternatives pour une extraction minière durable	318
Axe 7: Varia	319
Mathieu Gnanké NIAMKE <i>Risques sanitaires liés à la vente d'attiéké-poisson thon à Adjamé (district d'Abidjan)</i>	320
Syntyche Chelfaite MOUATA <i>Pratique de la référence et de la contre-référence dans les structures sanitaires de la ville de Brazzaville (République du Congo)</i>	333
Jean-Louis Kopeh ASSI, Tamboura Awa Timité epse SORO <i>Échantillonnage géographique représentatif par la méthode des quadrats</i>	349
DOSSOU-YOVO Serge, TCHAKPA Cyrille, KODJA Domiho Japhet, DOSSOU-YOVO Coffi Adrien, TENTE Agossou Brice <i>Impacts socio-économiques et environnementaux de la valorisation du digestat dans le maraichage de l'arrondissement d'Akassato au sud du Bénin</i>	359
Yaya SYLLA <i>Gestion des déchets dans les zones défavorisées et risques sanitaires à Agboville : cas du quartier Dioulakro (Côte d'Ivoire)</i>	371



LES ARTICLES

QUATRIEME AXE



LES VULNÉRABILITÉS SOCIOÉCONOMIQUES INDUITES PAR L'ORPAILLAGE

**ORPAILLAGE ILLÉGAL, OPPORTUNITÉS ET DÉFIS SOCIOÉCONOMIQUES
DANS UNE ZONE AGRICOLE : CAS DE LA SOUS-PREFECTURE DE GRAND-
ZATTRY (SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)**

ZELY Bedel Wilfried, Doctorant,
Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa,
Département de Géographie,
Email : molotovbedel@gmail.com

DIARRA Ali, Maîtres de Conférences,
Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa,
Département de Géographie,
Email : diarrali@yahoo.fr

ALLOU Tolla Koffi, Assistant,
Université de Bondoukou,
Département de Géographie,
Email : tolla.allou@ubkou.edu.ci

Résumé

La fluctuation des prix des matières premières de rentes (Cacao et hévéa) ces dernières années et le développement de la maladie du Swollen shoot arrimés aux variabilités climatiques, ont des impacts négatifs sur le pouvoir d'achat des populations dans Sous-Prefecture de Grand-Zattry. Cette situation va influencer le recours progressif des populations paysannes vers l'orpaillage illégal, jugé désormais plus lucratif dans cette région confrontée à une crise de l'économie agricole. Cette analyse vise à appréhender les impacts socioéconomiques de l'essor de l'orpaillage illégal dans la Sous-préfecture de Grand-Zattry. Pour atteindre cet objectif, notre méthodologie s'est appuyée sur une approche socio-économique regroupant des données qualitatives et quantitatives issues de la recherche documentaire, des entretiens et des questionnaires adressés à 106 acteurs. Les résultats ont montré d'une part, que l'essor de l'orpaillage a impacté la création d'emplois à deux niveaux : les emplois directs (69% de l'échantillon) qui rassemblent tous les acteurs impliqués au processus d'extraction de l'orpaillage et les emplois indirects (59% de l'échantillon) qui concernent les activités dérivées de l'orpaillage dont ; le commerce, le transport, etc. D'autre part, le développement de l'orpaillage dans cette localité, a des effets collatéraux sur les conditions de vie des populations riveraines. Ainsi, nos enquêtes ont relevé des cas importants d'abandon scolaire (46 % des élèves) dans la zone. A côté il y a des tensions ou conflits lié à la pratique de l'activité, la fuite quotidienne de la main d'œuvre agraire vers les sites d'orpaillage. Quant au développement de la

prostitution et la consommation fréquente de la drogue, ils restent monnaie courante dans la Sous-préfecture.

Mots clés : Orpaillage illégal, impacts socio-économiques, zone agraire, Grand-Zattry, Côte d'Ivoire.

ILLEGAL GOLD MINING, SOCIO-ECONOMIC OPPORTUNITIES AND CHALLENGES IN AN AGRICULTURAL AREA: THE CASE OF THE GRAND-ZATTRY SUB-PREFECTURE (SOUTHWEST CÔTE D'IVOIRE)"

Abstract

The fluctuation of cash-crop prices (cocoa and rubber) in recent years, combined with the spread of the Swollen Shoot disease and increasing climate variability, has negatively affected the purchasing power of populations in the sub-prefecture of Grand-Zattry. This situation has progressively pushed rural households to turn to illegal gold mining, now perceived as a more lucrative alternative in a region facing a deep agricultural crisis. This study aims to assess the socioeconomic impacts of the expansion of illegal gold mining in the sub-prefecture of Grand-Zattry. To achieve this objective, the methodology relied on a socio-economic approach combining qualitative and quantitative data derived from documentary research, interviews, and questionnaires administered to 106 actors. The results show that the rise of illegal gold mining has influenced job creation at two levels: direct employment (69% of the sample), which includes all actors involved in the gold extraction process, and indirect employment (59% of the sample), notably through secondary activities such as trade and transport. Furthermore, the development of illegal gold mining has generated several collateral effects on the living conditions of surrounding communities. The findings highlight significant cases of school dropout (46% of students) as well as increasing tensions and conflicts related to the practice of gold mining, alongside the daily exodus of agricultural laborers toward mining sites. Additionally, prostitution and frequent drug use have become common in the sub-prefecture.

Keywords : Illegal gold mining, socioeconomic impacts, agrarian zone, Grand-Zattry, Côte d'Ivoire.

Introduction

L'intérêt croissant porté à l'exploitation aurifère artisanale illégal en Afrique de l'Ouest s'explique par la conjonction d'une forte hausse des cours de l'or et de la vulnérabilité des économies rurales dépendantes de l'agriculture. Des synthèses récentes montrent que l'extraction aurifère de l'or joue aujourd'hui un rôle majeur comme source de revenus de subsistance pour des millions de personnes, tout en générant des externalités sociales, sanitaires et environnementales importantes rapport Banque mondiale, (2019 p212).

L'extraction aurifère, concédée jusque-là aux grandes sociétés minières, constitue l'une des principales sources de revenu des populations (A. A. Adaye, 2021, p. 298). Parallèlement à la filière industrielle, l'extraction aurifère artisanale, aussi appelée orpaillage, connaît de plus en plus un essor dans les différentes régions de la Côte d'Ivoire (K. T. S. U. Yeboue, 2023, p. 200). Au plan national, la Côte d'Ivoire connaît depuis quelques années une forte prolifération de sites d'orpaillage informel, en particulier dans les zones forestières du Sud-Ouest et du Centre. Les cartographies et rapports nationaux indiquent des pertes fiscales importantes pour l'État et mettent en évidence une multiplication des sites clandestins malgré les actions de démantèlement menées par les autorités, (rapport CNDH, 2022 p7). L'agriculture constitue l'activité économique principal de la région de NAWA fondée sur des systèmes agroforestiers diversifiés combinant cultures vivrières et plantations commerciales (cacao, café, hévéa). Ce secteur assure non seulement la subsistance des ménages locaux, mais représente également un levier essentiel pour le développement rural. (T.M. Assi, 2012.p123) L'essor de l'orpaillage illégal entraîne toutefois des interactions complexes avec les activités agricoles : modification de l'usage des terres, concurrence pour la main-d'œuvre, tensions foncières et pressions sur les ressources naturelles. Ces dynamiques révèlent un double enjeu socioéconomique, où les bénéfices financiers immédiats de l'orpaillage se confrontent aux risques de dégradation de l'agriculture et de l'environnement D. Teku, (2025 p). Autrefois limitées aux zones aurifères traditionnelles, les activités d'orpaillage illégales se sont progressivement étendues à de nouvelles régions, notamment dans Sous-Préfecture de Grand-Zattry, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire dont la sous-préfecture de Grand-Zattry fait partie. Cette zone, à vocation essentiellement agroforestière, est devenue au cours de la dernière décennie un foyer important d'orpaillage illégal, attirant une main-d'œuvre diversifiée en quête de revenus rapides, dans un contexte économique marqué par un chômage endémique et une pauvreté rurale persistante (B. W. Zely, 2019, p. 67). L'orpaillage, bien qu'il constitue pour les populations locales une source alternative de revenus face aux difficultés économiques liées à la baisse des productions agricoles, crée dans la sous-préfecture de Grand-Zattry des bouleversements socioéconomiques et environnementaux significatifs. Ces activités non régulées entraînent une redistribution inégale des ressources, des tensions foncières, une perturbation des activités agricoles. Cette étude vise à analyser les opportunités économiques et les défis socioéconomiques générés par l'orpaillage illégal dans la sous-préfecture de Grand-Zattry, afin de mieux comprendre ses impacts sur les communautés locales. Les résultats de cette étude s'organisent autour de deux grands axes. D'une part, l'analyse met en évidence les opportunités économiques générées par l'orpaillage illégal, notamment en termes de revenus, d'emplois et de diversification des moyens de subsistance pour les ménages

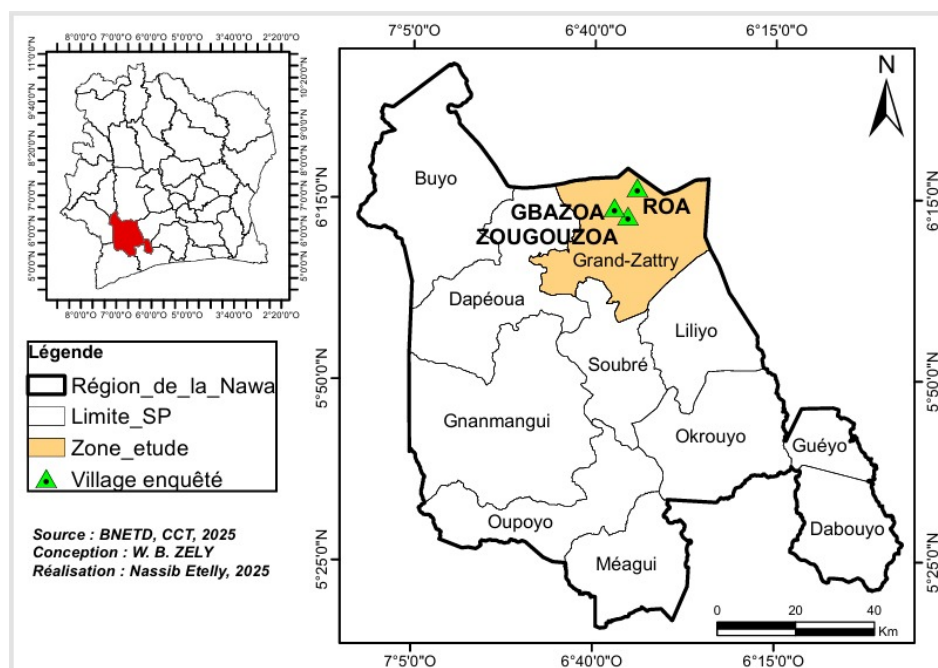
locaux. Et d'autre part, l'étude examine les transformations et défis socioéconomiques induits par cette activité, en soulignant les mutations de la main-d'œuvre, les tensions foncières, les dynamiques migratoires et les perturbations observées dans l'organisation socio-professionnelle des communautés agricoles.

1. Méthodologie

1.1. Présentation de la zone d'étude

Cette étude a été conduite dans la sous-préfecture de Grand-Zattry, située dans le département de Soubré, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Elle est délimitée au nord par le département d'Issia, à l'ouest par celui de Buyo, et au sud par la sous-préfecture de Soubré. Autrefois recouverte d'une forêt dense, la zone connaît aujourd'hui une dégradation progressive de son couvert forestier sous l'effet de la pression anthropique et de l'extension des activités agricoles et minières. La sous-préfecture bénéficie d'un climat tropical humide et est traversée par la rivière Lobo, contribuant à une forte pluviométrie et à la fertilité des sols. Ces conditions favorisent le développement d'activités agricoles, en particulier la culture de plantes pérennes telles que le cacao, le café et l'hévéa. Grand-Zattry est essentiellement composée de villages à vocation agroforestière, et sa population est estimée à environ 112 000 habitants selon les données du Recensement Général de l'Habitat et de la Population (RGPH) de 2021.

Carte n°1 : Zone d'étude



1.2. Les collectes de données et traitements des données

La collecte des données s'est appuyée sur une démarche mixte, mobilisant à la fois des informations quantitatives et qualitatives afin de saisir de manière globale les dynamiques liées à l'orpaillage illégal dans la sous-préfecture de Grand-Zattry. Sur le plan quantitatif, un questionnaire structuré a été administré à 106 orpailleurs rencontrés sur les différents sites visités au cours de l'enquête. Les questionnaires portaient spécifiquement sur la création d'emplois engendrée par l'orpaillage illégal ainsi que sur l'utilisation des revenus générés par cette activité, afin de mieux comprendre ses impacts socioéconomiques sur les ménages et les communautés locales. Cette approche a permis d'obtenir des informations comparables et de mettre en évidence certaines tendances générales au sein de la population enquêtée. En complément, des données qualitatives ont été collectées à travers des entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs clés tels que les chefs de villages, les propriétaires terriens, les agriculteurs et les responsables communautaires. Ces entretiens ont permis d'approfondir la compréhension des dynamiques locales, notamment en ce qui concerne les tensions foncières, les transformations sociales et les interactions entre les activités agricoles et minières. Aussi, notre démarche de collecte s'est appuyée sur une recherche documentaire approfondie, destinée à mieux appréhender la thématique de l'orpaillage illégal et à situer ce phénomène dans son contexte théorique, historique et géographique.

L'échantillonnage s'est appuyé sur l'échantillonnage accidentel (ou par convenance), compte tenu du caractère clandestin et mobile de l'activité d'orpaillage, qui rend difficile la constitution d'un échantillon probabiliste. Ainsi, les questionnaires ont été administrés aux orpailleurs disponibles et consentants sur les différents sites visités au cours de l'enquête. Les localités de Roa, Zougouzoa et Gbazoa ont été retenues sur la base de critères liés à la sécurité et à la facilité d'accès aux différents sites d'orpaillage. Au total, 106 orpailleurs ont été interrogés dans ces trois villages, identifiés comme des zones de forte intensité d'exploitation aurifère illégale. Ces localités se caractérisent par la coexistence des deux principaux modes d'exploitation clandestine observés dans la région, à savoir l'extraction à ciel ouvert et l'exploitation souterraine. Les données quantitatives ont été saisies et traitées à l'aide de logiciels statistiques (SPSS, Excel), permettant de produire des analyses descriptives (fréquences, moyennes, pourcentages) et des croisements illustrant les relations entre variables.

Tableau n°1 : répartition des personnes interrogées

Localités	Nombre d'orpailleurs interrogé
ROA	32
GBAZOA	30
ZOUGOUZOA	44

Source : nos enquêtes, 2025

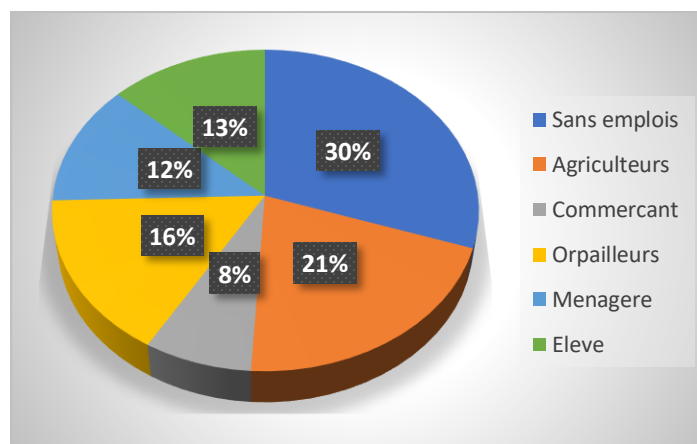
2. Résultats

2.1. L'orpaillage une activité attractive et créatrice d'emplois directe dans la sous-préfecture de Grand-Zattry

2.1.1. L'orpaillage illégal : une activité ouverte à toutes les catégories socioprofessionnelles de la population

Bien que l'orpaillage soit juridiquement prohibé, il constitue pour une partie de la population un véritable moteur de développement économique. Cette réalité mérite une attention particulière afin de comprendre les dynamiques sociales et économiques qui sous-tendent cette activité. L'analyse des profils socio professionnels des acteurs directs révèle une diversité notable, illustrant que l'orpaillage attire des individus issus de multiples catégories sociales (figure n°1). Dans un contexte caractérisé par la faiblesse des activités formelles capables d'absorber la jeunesse, cette pratique s'impose comme une alternative économique tangible et accessible. En effet, elle offre des opportunités d'emploi à un large éventail de populations, des jeunes sans qualification aux travailleurs issus de professions variées, qui peinent à trouver un revenu stable dans le secteur formel. Au-delà de l'aspect économique, l'orpaillage illégal joue un rôle social non négligeable, en permettant aux communautés locales de subvenir à leurs besoins quotidiens et de maintenir un certain niveau de résilience face à la marginalisation économique.

Figure n°1 : origine socioprofessionnelle des orpailleurs



Source : nos enquêtes, 2025

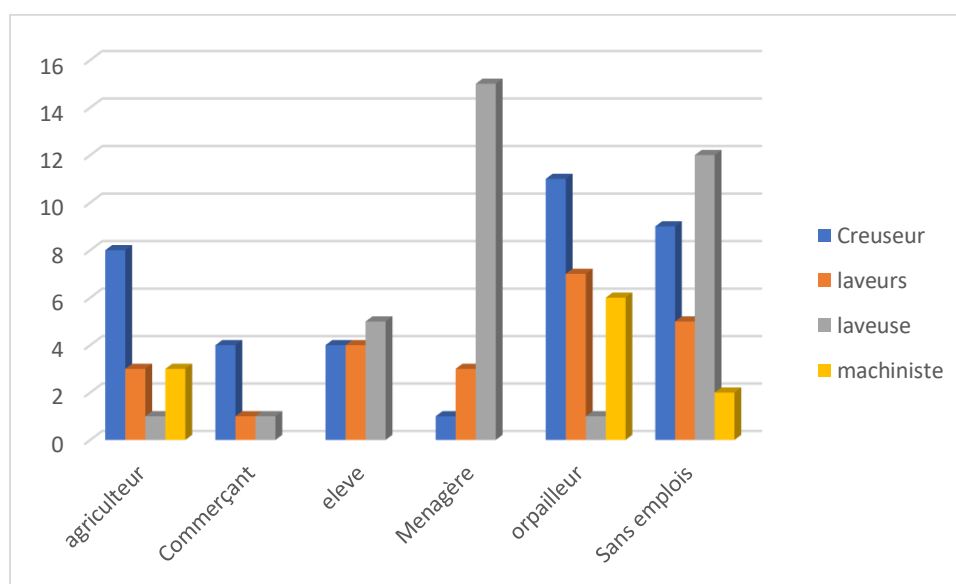
Les résultats indiquent que les personnes sans emploi constituent la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée, avec 30 % des effectifs. Cette proportion élevée témoigne du rôle de l'orpaillage comme activité refuge pour une frange significative de la population confrontée à un marché du travail limité et à une précarité persistante. Pour ces individus, l'orpaillage apparaît comme une alternative économique accessible, offrant des revenus immédiats, même s'ils sont aléatoires et dépendants des aléas du terrain. De même, les ménagères, qui représentent 12 % de l'effectif, s'orientent vers cette activité dans une logique de contribution au revenu familial, confirmant la fonction sociale de l'orpaillage comme mécanisme de résilience face aux difficultés socioéconomiques. Les agriculteurs constituent la deuxième catégorie la plus représentée avec 21 % des orpailleurs. Cette donnée est révélatrice de la fragilité structurelle du secteur agricole à Grand Zattry, souvent dépendant des cycles climatiques et soumis à des revenus irréguliers. Pour de nombreux exploitants, l'orpaillage constitue un moyen de complémentarité économique, particulièrement en période creuse. De même, les commerçants (8 %) s'engagent dans cette activité afin de diversifier leurs sources de revenus ou de profiter des opportunités économiques générées autour des sites aurifères. Leur présence confirme l'intégration de l'orpaillage dans les stratégies économiques locales, au-delà du simple besoin de subsistance. Les élèves, représentant 13 % des orpailleurs, témoignent de l'attrait particulier de cette activité auprès des jeunes. L'implication des élèves dans l'orpaillage se justifie souvent par la recherche d'un revenu rapide ou par un manque de perspectives professionnelles. Enfin, la présence de 16 % d'orpailleurs professionnels montre que le site attire également des individus possédant une expertise ou une expérience dans le domaine. Leur participation, conjuguée à celle des autres catégories socioprofessionnelles, confirme que l'orpaillage à Grand Zattry est une activité ouverte à tous, dépassant les clivages sociaux, économiques et professionnels.

2.1.2. L'émergence de nouveaux métiers issus de l'orpaillage illégal

L'implantation progressive de l'orpaillage illégal dans la sous-préfecture de Grand-Zattry s'est accompagnée d'une profonde transformation de l'organisation socio-économique locale. En effet, loin de se limiter à une simple activité d'extraction artisanale, l'orpaillage clandestin a favorisé l'émergence d'une véritable chaîne de métiers structurés autour du processus d'exploitation aurifère. Cette dynamique a donné naissance à de nouvelles fonctions spécialisées, directement liées aux différentes étapes de production de l'or, et qui n'existaient pas auparavant dans l'économie traditionnelle de la région. Parmi ces nouveaux métiers, les *creuseurs* occupent une place centrale : ils sont chargés du fonçage, c'est-à-dire de l'ouverture et de l'approfondissement des puits destinés à atteindre les couches aurifères. Ils sont suivis dans ce processus par les *laveurs* ou *laveuses*, dont la mission consiste à laver le minerai brut ou à en tester la teneur, afin d'évaluer son potentiel

aurifère. Les *machinistes*, pour leur part, assurent le broyage du minerai à l'aide de broyeuses mécaniques, étape essentielle dans l'extraction finale de l'or. À ces emplois manuels et techniques s'ajoutent des fonctions nouvelles d'ordre commercial et organisationnel, telles que celles d'acheteurs et de gestionnaires de sites. Les premiers interviennent dans l'acquisition de l'or directement sur les zones d'exploitation, tandis que les seconds supervisent l'organisation, la discipline et parfois même la sécurité sur les sites. Ensemble, ces différents acteurs constituent un système productif complexe, révélateur de la capacité de l'orpaillage illégal à générer une économie parallèle structurée et à offrir de nouvelles opportunités d'emploi aux différentes catégories de la population (figure °2), bien qu'en marge du cadre légal.

Figure n°2 : Origines socioprofessionnelles des travailleurs de l'orpaillage illégal par type d'activité minière



Source : nos enquêtes, 2025

Les résultats révèlent une forte implication des sans-emplois et des orpailleurs professionnels dans les tâches de creusage et de lavage, où les valeurs dépassent largement celles des autres groupes. Les ménagères apparaissent majoritairement dans la fonction de *laveuses*, ce qui reflète une division sexuée du travail au sein des sites. De même, les élèves et commerçants participent, mais dans des proportions plus limitées, ce qui montre que même les groupes habituellement moins associés à l'exploitation minière trouvent un rôle dans cette activité. Les données analysées montrent clairement que l'introduction et l'expansion de l'orpaillage illégal dans la sous-préfecture de Grand-Zattry ont entraîné l'apparition de nouveaux métiers et de nouvelles opportunités

d'emploi. Plusieurs fonctions spécialisées ont émergé directement des besoins organisationnels du travail aurifère : les creuseurs, responsables de l'extraction du minerai, les laveurs et laveuses, chargés de séparer la terre aurifère ; et les machinistes, opérateurs des motopompes et autres équipements mécaniques. Ces métiers, inexistantes ou marginaux avant l'arrivée de l'orpaillage illégal, se sont rapidement imposés comme de véritables emplois directs. Ils structurent désormais l'organisation du travail sur les sites et constituent une source principale de revenus pour de nombreux ménages.

2.2. La prolifération des activités opportunistes induites par l'exploitation aurifère illégale et l'usage des revenus de l'orpaillage illégal

2.2.1. La prolifération des activités opportunistes induites par l'exploitation aurifère illégale

L'orpaillage illégal demeure une activité importante dans la Sous-Préfecture de Grand-Zatry générant un ensemble d'emplois directs et indirects dans les localités impactées. En effet, autour des sites d'extraction se développe une économie de services qui accompagne et soutient l'activité minière. Sur le plan logistique, les taxis moto et tricycle jouent un rôle central dans le déplacement entre les différentes localités, assurant la mobilité des orpailleurs ainsi que le transport des marchandises nécessaires à l'exploitation aurifère (photo 2). Cette demande croissante crée non seulement des revenus, mais également des opportunités d'emploi pour une jeunesse souvent marginalisée et peu intégrée dans le marché formel du travail. Parallèlement, le petit commerce se développe à proximité des sites et dans les villages influencés par l'orpaillage illégal (photo 1). La vente de matériel destiné à l'extraction, de vêtements et de produits pharmaceutiques parfois prohibés constitue un secteur attractif pour les jeunes. Ces activités offrent des moyens de subsistance et permettent de répondre aux besoins économiques des ménages locaux.

Photo 1 : Commerce de carburant détaillant à Roa



Credit photo : B W Zely, 2024

Photo 2 : tricycle transportant du minerais à Zougouzoa



Credit photo : B W Zely, 2024

L'activité d'orpaillage a entraîné une augmentation significative des revenus dans plusieurs secteurs économiques, notamment, ceux liés à l'alimentation et à la restauration (tableau 2). Cette hausse s'explique par l'afflux sur les sites, générant une demande accrue pour des biens et services essentiels. Les restauratrices, hôtels et maquis, par exemple, ont bénéficié directement de cette dynamique.

Tableau n°2 : Comparaison des revenus journaliers avant et pendant l'orpaillage selon les secteurs d'activité

	REVENU MOYEN AVANT L'ORPAILLAGE/Jours	REVENU MOYEN PENDANT L'ORPAILLAGE/
Restauration	15 000 FCFA	50 000 FCFA
Hôtel	20 000	60 000
Maquis	12 000	70 000 FCFA
Transport	6000	20 000 FCFA

Source : nos enquêtes, 2025

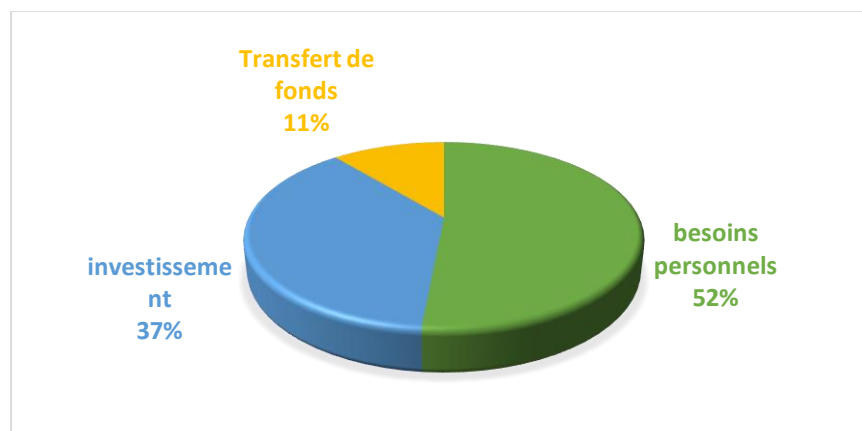
Les données présentent l'évolution du revenu de différentes activités de restauration avant et pendant l'orpaillage. On observe que toutes les catégories (restauratrices individuelles, hôtels et maquis) connaissent une augmentation significative de leurs revenus pendant la période d'orpaillage. Les restauratrices individuelles voient leurs

revenus passer de 15 000 FCFA à 50 000 FCFA par jour, soit une multiplication par plus de trois. Les hôtels augmentent leurs revenus de 20 000 FCFA à 60 000 FCFA, tandis que les maquis enregistrent la plus forte progression relative, passant de 12 000 FCFA à 70 000 FCFA par jour. Cette hausse s'explique par l'afflux de massif d'orpailleurs sur les sites, générant une demande accrue en alimentation. Ces données mettent en évidence le rôle économique central de la restauration dans les zones d'orpaillage et illustrent comment cette activité constitue une source substantielle de revenu pour les acteurs locaux. Les maquis jouent un rôle particulier dans la vie sociale des villages, en constituant des espaces de sociabilité et divertissement. Ils proposent des boissons et de la musique, créant des cadres de détente pour les habitants et les travailleurs souvent épuisés par de longues journées. Ces établissements génèrent également des opportunités économiques pour les jeunes du village, en les employant à différents postes tels que gérants, serveurs ou DJ.

2.2.2. Usages des revenus extraits de l'orpaillage et autonomisation des femmes

L'orpaillage illégal constitue une source de revenu essentielle pour de nombreuses populations vivant dans les zones rurales affectées par cette activité. Les ressources financières générées sont utilisées de manière diversifiée par les acteurs (figure n°3). Elles permettent d'abord de subvenir aux besoins quotidiens des individus et de leurs familles, assurant ainsi leur sécurité alimentaire et leur bien-être matériel. Par ailleurs, ces revenus offrent la possibilité de réinvestir dans des activités économiques ou productives, contribuant à la constitution d'économies locales et à la dynamisation des circuits commerciaux. Enfin, une part non négligeable des fonds est transférée vers les proches restés dans les régions d'origine, jouant un rôle important dans le soutien familial et le développement des communautés rurales.

Figure n°3 : usage des revenus tirés de l'orpaillage illégal



Source : nos enquêtes, 2025

L'analyse des flux financiers générés par l'orpaillage illégal dans Sous-Préfecture de Grand-Zattry en Côte d'Ivoire révèle une économie informelle complexe, structurée autour de trois pôles principaux : les besoins personnels (52 %), l'investissement (37 %) et le transfert de fonds (11 %). Cette répartition souligne non seulement les logiques de survie et d'accumulation qui animent les acteurs de cette filière, mais aussi son ancrage dans les stratégies économiques familiales et communautaires. Loin de constituer une simple activité de prédation, l'orpaillage illégal s'inscrit dans un système socio-économique où il remplit des fonctions à la fois immédiates et structurelles, comblant partiellement les carences d'un État absent et l'insuffisance des alternatives économiques légales. La prédominance des besoins personnels, qui absorbent plus de la moitié des revenus, reflète une situation de précarité généralisée. Cet argent sert principalement à assurer la subsistance quotidienne des ménages : alimentation, santé, logement et scolarisation des enfants. Cette affectation prioritaire des ressources issues de l'exploitation aurifère illicite témoigne d'une économie de survie, où la rente minière compense le manque de revenus agricoles ou salariaux stables. Elle met en lumière les défaillances du développement local et l'incapacité des secteurs formels à offrir des perspectives socio-économiques viables à une frange importante de la population. Toutefois, il serait réducteur de considérer ces revenus uniquement sous l'angle de la consommation immédiate. La part substantielle dédiée à l'investissement (37 %) indique une volonté de diversification et de sécurisation des ressources. Une fraction de ces fonds est réinjectée dans l'outil de production minier lui-même, entretenant ainsi le cycle de l'exploitation illégale. Mais une partie significative est également orientée vers d'autres secteurs, tels que le commerce, l'agriculture ou les transports, constituant ainsi un levier d'accumulation et de reconversion partielle. Cette dynamique d'investissement démontre

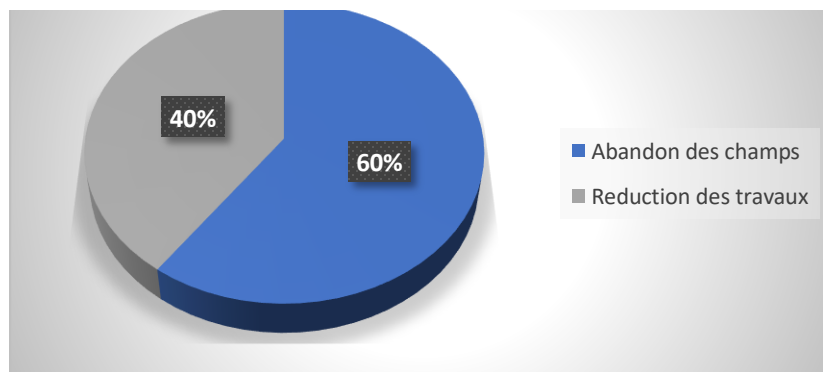
que l'orpaillage illégal participe à la formation d'un capital privé informel, bien que celui-ci reste fragile et dépendant d'une activité environnementalement destructrice. Enfin, les transferts de fonds (11 %) illustrent le rôle intégrateur de cette économie minière dans les solidarités familiales élargies. Les revenus de l'or circulent au-delà de la zone d'extraction, finançant des projets familiaux construction, cérémonies, études dans les villages d'origine ou d'autres régions.

2.3. Répercussions socio-économiques et communautaires de l'orpaillage illégal dans la Sous-Préfecture

2.3.1. L'orpaillage illégal, une activité prédatrice des systèmes agraires dans la Sous-préfecture et qui attire une main-d'œuvre jeune et dynamique au détriment de l'agriculture

Le développement de l'orpaillage illégal exerce une influence profonde et croissante sur les stratégies socioéconomiques des populations, rurales, conduisant à une reconfiguration substantielle des pratiques agricoles traditionnelles. On observe notamment un désengagement progressif des activités agraires, matérialisé par l'abandon des plantations et une réduction significative du temps alloué aux travaux champêtres. L'essor de cette activité a accéléré le déclin de certaines cultures de rentes déjà vulnérables. En effet cette région est marquée au niveau de la cacaoculture par la propagation du Solen shoot et de l'instabilité chronique des cours mondiaux. De même, les plantations d'hévéas, confrontées à une chute prolongée des prix du latex sur le marché national et à la mévente des produits vivriers locaux, sont progressivement délaissées. Face à ces multiples contraintes structurelles, de nombreux agriculteurs opèrent une reconversion, totale ou partielle, vers l'orpaillage illégal (figure 4). Cette transition s'explique également par les difficultés agronomiques croissantes, telles que l'irrégularité des précipitations, qui compromettent le renouvellement des cultures pérennes, notamment le cacaoyer.

Figure n°4 : attitude des agriculteurs vis-à-vis de l'orpaillage illégal

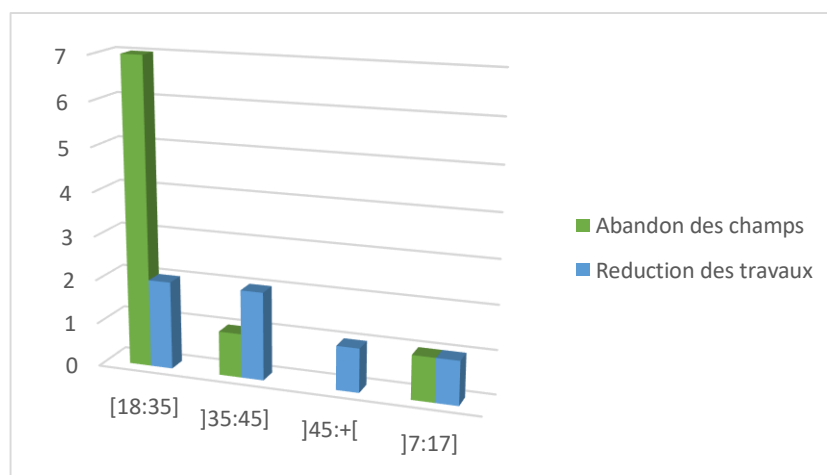


Source : nos enquêtes, 2025

Les résultats montrent une reconfiguration significative des dynamiques professionnelles au sein des communautés agricoles confrontées à l'expansion de l'orpaillage illégal. En effet, 60 % des agriculteurs engagés dans cette activité extractive ont totalement abandonné leurs plantations pour se consacrer exclusivement à l'orpaillage, témoignant ainsi de l'attractivité économique de cette pratique jugée plus rentable et génératrice de revenus immédiats. Cette rupture avec l'agriculture traditionnelle met en évidence une fragilisation de la production agricole locale et un risque accru d'insécurité alimentaire. Parallèlement, 40 % des agriculteurs ont choisi de réduire leur temps consacré aux travaux agricoles tout en maintenant une double activité, s'inscrivant dans la catégorie des « agro-orpailleurs ». Ce groupe illustre une stratégie d'adaptation visant à diversifier les sources de revenus face aux incertitudes liées à l'agriculture, souvent soumise aux aléas climatiques et à la fluctuation des marchés.

L'orpaillage illégal s'est imposé comme une économie parallèle attractive, drainant une main-d'œuvre de plus en plus jeune et dynamique. Cette ruée vers l'or artisanal et clandestin séduit majoritairement cette catégorie d'âge (figure n°5), une tranche d'âge pourtant essentielle au renouvellement des activités agricoles traditionnelles.

Figure n°5 : adoption croissante de l'orpaillage par toutes les catégories d'âge



Source : nos enquêtes, 2025

La tranche des 18-35 ans, qui représente le groupe le plus important avec p, est la pierre angulaire de toute stratégie de renouvellement et de modernisation de l'agriculture. En quittant massivement les champs pour les chantiers aurifères, cette jeunesse prive non seulement le secteur de sa force physique immédiate, mais aussi et surtout de son potentiel d'innovation, de son dynamisme et de sa capacité à assurer la relève des exploitations. Cet exode constitue une condamnation à moyen terme, transformant

l'agriculture en une activité résiduelle sans avenir et sans souffle nouveau. Les résultats montrent que la majorité de cette catégorie ont abandonné leurs plantations au profit de l'orpaillage. La saignée ne se limite pas aux seuls jeunes ; elle frappe aussi de plein fouet le cœur productif de l'agriculture, à savoir les adultes expérimentés âgés de 35 à 45 ans. Leur forte représentation, indique que l'orpaillage illégal ne se contente pas de capter la relève future, mais débauche activement les cultivateurs en activité. Ce sont des producteurs en pleine possession de leurs moyens, dotés d'un savoir-faire précieux, qui abandonnent leurs terres, entraînant une chute brutale de la production vivrière et une accélération dramatique de l'abandon des surfaces cultivées. Cependant dans cette catégorie les paysans adoptent une position majoritaire d'agro-orpailleur

2.3.2. La prostitution, une activité en expansion sur les sites d'orpaillage

La prostitution sur les sites d'orpaillage de Sous-Préfecture de Grand-Zattry s'inscrit dans une dynamique socio-économique complexe, intimement liée aux réalités du secteur minier artisanal. Ces espaces, caractérisés par une forte mobilité et une prédominance masculine, favorisent l'émergence de marchés parallèles où les services sexuels constituent une ressource lucrative sur les sites. La prostitution observée sur les sites d'orpaillage illégal s'organise souvent autour de réseaux dirigés par des tenancières ou des proxénètes, qui assurent un encadrement strict des jeunes femmes (photo n°3).

Photo n°3 : Bordelle à Zougouzoa



Credit photo : B W Zely, 2024

La présence de la prostitution dans ces espaces est étroitement liée aux conditions particulières de vie des orpailleurs : ceux-ci travaillent généralement loin de leur foyer et

en l'absence prolongée de leurs compagnes, ce qui favorise la recherche de services sexuels sur place. Par ailleurs, certaines croyances locales entretiennent la demande : il est souvent admis parmi les orpailleurs que l'acte sexuel avant la descente dans un puits ou un trou d'orpaillage porterait chance et augmenterait les probabilités de découverte d'or. Cette représentation symbolique, profondément ancrée, contribue à la normalisation et à la banalisation de la prostitution dans ces zones.

2.3.3. Les enfants face à l'expansion et l'implantation de l'orpaillage illégal

Traditionnellement considéré comme le principal bassin de la production cacaoyère de la Côte d'Ivoire, Sous-Préfecture de Grand-Zattry a été caractérisé par une forte prévalence du travail des enfants. La culture du cacao, exigeant en main d'œuvre abondante et peu coûteuse, a historiquement recouru à l'emploi juvénile afin de répondre à ses impératifs productifs. Toutefois, face aux dénonciations internationales et sous la pression des acteurs du secteur chocolatier, d'importants projets de protection de l'enfance ont été mis en œuvre dans les communautés rurales. Cette évolution a contraint les producteurs à réduire, du moins, formellement, le recours aux enfants dans les travaux agricoles, sous la menace de sanctions judiciaires. Parallèlement, l'émergence et le développement récent des activités minières aurifères dans ces régions à vocation agricole ont engendré une reconversion massive des populations vers le secteur minier, et notamment vers l'orpaillage illégal. Cette activité, à la fois discrète et hautement rentable, requiert une main-d'œuvre abondante, flexible et peu coûteuse conditions qui ont favorisé l'emploi croissant d'enfants. Ainsi, l'orpaillage illégal dans la NAWA représente aujourd'hui l'une des manifestations les plus critiques des pires formes de travail des enfants (PFTE). Dans la pratique, les mineurs sont exposés à des conditions extrêmement périlleuses : manipulation de substances chimiques hautement toxiques telle que le mercure, efforts physiques intenses (photo 4), horaires prolongés sans repos, et environnement de travail instable incluant l'excavation de tunnels, le travail en milieu aquatique ou le risque permanent d'éboulement.

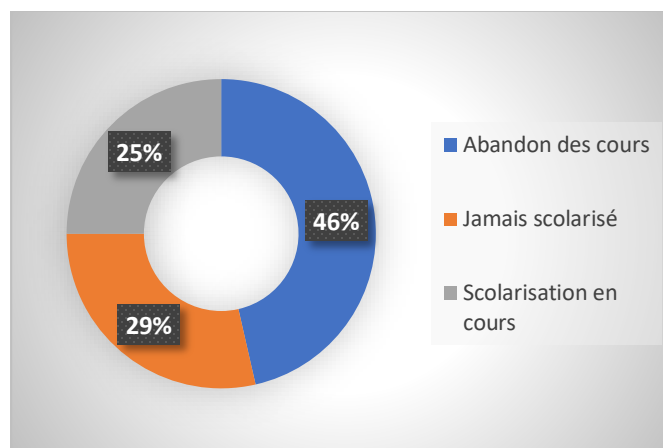
Photo n°4 : des enfants orpailleurs à ROA



Crédit photo : B W Zely, 2024

Les enfants prése- emment mobilisés comme une main-d'œuvre à faible coût, soit par leurs propres familles, soit par des employeurs, notamment les propriétaires de sites. Cette exploitation économique s'appuie sur la vulnérabilité sociale des ménages, qui perçoivent dans le travail des enfants une stratégie de survie ou un moyen d'augmenter les revenus quotidiens. Par ailleurs, certains mineurs sont eux-mêmes attirés par les gains rapides que peut générer l'orpaillage, perçu comme une opportunité financière immédiate en comparaison avec les perspectives limitées qu'offre, à court terme, la scolarisation. Cette dynamique engendre un désengagement progressif du système éducatif : confrontés à l'attrait économique de l'or et aux pressions familiales ou sociales, de nombreux élèves abandonnent l'école pour s'investir durablement dans les activités minières. Le phénomène contribue ainsi à renforcer le décrochage scolaire (figure n°6), à compromettre l'acquisition de compétences essentielles et à perpétuer le cycle de pauvreté au sein des communautés locales.

Figure n°6 : situation scolaire des enfants mineurs



Source : nos enquêtes, 2025

L'implication des enfants dans l'orpaillage illégal constitue dès lors un enjeu majeur, tant sur le plan éducatif que sur le plan social, en raison de ses effets durables sur leur développement et leur avenir. En effet, les données révèlent une situation préoccupante quant à l'impact de l'orpaillage sur la scolarisation des enfants. En effet, 46 % des élèves impliqués dans l'orpaillage ont abandonné l'école, ce qui montre que l'activité minière constitue un facteur majeur de décrochage scolaire. Ce taux élevé traduit non seulement l'attrait économique que représente l'orpaillage pour les jeunes, mais aussi la vulnérabilité socio-économique des familles, qui privilégient la recherche de revenus immédiats au détriment de la scolarité de leurs enfants. L'école apparaît alors comme un coût d'opportunité trop élevé dans des contextes où la survie économique prime. Par ailleurs, 29 % des enfants orpailleurs demeurent encore scolarisés, ce qui laisse supposer une forme de conciliation entre l'activité minière et l'éducation. Toutefois, cette situation traduit souvent une scolarisation irrégulière, marquée par l'absentéisme, la fatigue et de faibles performances académiques. Ces élèves, bien que toujours inscrits, sont exposés à un risque élevé de décrochage à moyen terme. Enfin, 26 % des enfants n'ont jamais été scolarisés, ce qui témoigne d'un déficit structurel d'accès à l'éducation dans les zones affectées par l'orpaillage. Ce résultat met en lumière une problématique plus profonde liée à la pauvreté, ou encore à des normes socioculturelles qui minimisent l'importance de l'école. Pour ces enfants, l'orpaillage constitue la seule activité accessible, renforçant ainsi l'engrenage du travail précoce et la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté.

2.3.4. L'usage des substances psychoactives : un moyen de survie et d'endurance des orpailleurs sur les sites

Les substances psychoactives (notamment l'alcool et la drogue) sont souvent utilisées comme substances de performance. Ils permettent aux orpailleurs de travailler longtemps sans sommeil, de résister à la fatigue et de supporter des conditions de vie très difficiles (chaleur, insécurité, précarité) dans la Sous-Préfecture de Grand-Zattry. Les sites d'orpaillage constituent des espaces favorables à l'essor du commerce de produits psychoactifs, en raison de leur dynamique socio-économique particulière et de l'absence de contrôle institutionnel. En effet, ces zones éloignées, souvent situées en marge de l'autorité de l'État, deviennent des lieux propices à la circulation et à la consommation de substances illicites. Les boissons frelatées (photo 5), vendues à bas prix et produites dans des conditions artisanales, sont largement disponibles et consommées par les orpailleurs en quête de détente ou de stimulation après des journées de travail particulièrement éprouvantes.

Photo n°5 : commerce de boisson frelaté à ROA



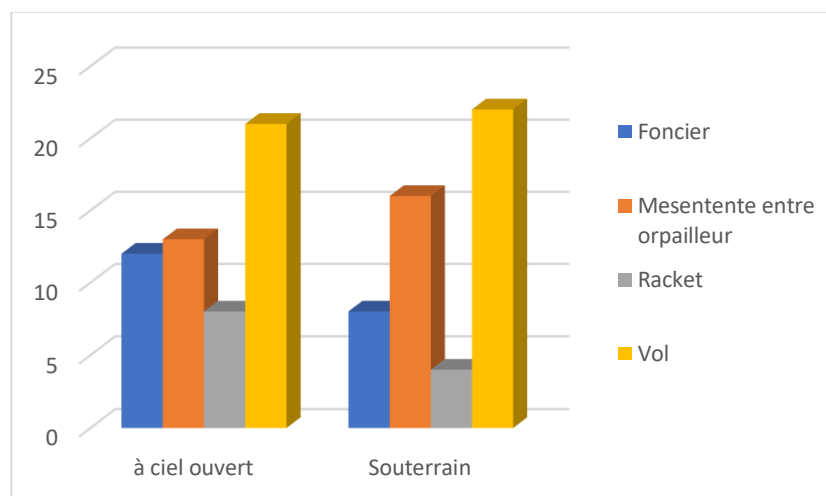
Crédit photo : B W Zely, 2024

Par ailleurs, la vente de cigarettes, parfois contrefaites, ainsi que de stupéfiants tels que le cannabis, les amphétamines ou d'autres drogues locales, se développe de manière informelle. Ces produits trouvent une clientèle facilement accessible, constituée d'orpailleurs vivant dans un contexte de précarité, de stress permanent et d'incertitude économique. La consommation de substances psychoactives devient ainsi un moyen de gérer la fatigue, d'accroître la performance physique ou de faire face aux conditions de travail dangereuses et instables.

2.3.5. L'exploitation aurifère comme facteur de déstabilisation sociale : manifestations des conflits sociaux

Les sites d'orpaillage illicites constituent des espaces de forte conflictualité sociale, où émergent des tensions multifactorielles (figure N°7). Celles-ci découlent principalement de la concurrence acharnée pour l'accès aux ressources aurifères, générant des rivalités économiques exacerbées. Cette compétition s'accompagne fréquemment de vols organisés de minerai ou d'équipements, créant un climat d'insécurité permanent. Les différends interpersonnels entre orpailleurs, souvent exacerbés par la précarité des conditions de vie, dégénèrent régulièrement en conflits ouverts. Parallèlement, des systèmes de racket et d'extorsion se développent, alimentant des économies parallèles et des rapports de force violents. Enfin, les questions foncières complexes, opposant souvent droits coutumiers et appropriations illégales, cristallisent des tensions communautaires durables.

Figure n°7 : nature des conflits en fonction des sites d'orpaillage



Source : nos enquêtes, 2025

L'orpaillage illégal constitue une source majeure d'insécurité et de perturbation sociale dans la sous-préfecture de Grand-Zattry. En effet, l'activité génère de multiples tensions liées à divers facteurs qui varient d'un site à l'autre, mais convergent vers une même dynamique de conflits récurrents. Sur les deux types de sites étudiés, les tensions proviennent principalement du vol de matériel ou de minerai, qui apparaît comme la première cause de conflits. Le vol, souvent commis de nuit ou lors d'absences temporaires des orpailleurs, alimente un climat de méfiance généralisée et conduit à des affrontements violents entre travailleurs. La seconde source de tensions concerne les mésententes et rivalités entre orpailleurs, généralement liées à la concurrence pour l'accès aux zones

jugées les plus productives. Dans un contexte où la découverte d'or repose sur l'incertitude et la chance, tout différend autour des limites d'un trou, d'un puits ou d'un espace d'extraction peut dégénérer en conflit ouvert. Cette situation est exacerbée par l'absence de règles formelles de gestion et d'arbitrage, ce qui laisse place à des modes de résolution souvent informels et violents. Enfin, les questions foncières constituent le troisième facteur de conflits. Elles découlent le plus souvent de litiges liés à l'héritage ou à la propriété coutumière des terres. Les propriétaires terriens, parfois issus de lignages différents ou de familles en désaccord, revendiquent chacun l'exploitation de certaines parcelles. L'installation d'orpailleurs sur des terres disputées intensifie les tensions préexistantes et peut entraîner des conflits entre communautés ou entre familles locales.

3. Discussion

Les résultats de cette étude montrent, d'une part, que l'orpaillage illégal représente une véritable opportunité pour les populations locales. Ce constat rejoint les travaux de M.A.M. Sidibé et al. (2020, p.96), qui soulignent l'ambivalence des impacts de l'orpaillage artisanal dans le cercle de Kadiolo, au Mali. Selon ces auteurs, l'activité constitue une source essentielle de revenus pour les ménages et stimule l'économie locale par la création de commerces, de services de restauration et de transport. De la même manière, X. A. K. Badou et al. (2025, p. 84) montrent que la croissance de l'activité minière illégale dans les localités d'Angovia et de Papara a favorisé le développement d'infrastructures commerciales diverses : gares routières, restaurants, maquis et bistrots, boutiques, kiosques, magasins de ciment, quincailleries et services de taxis-motos. Les travaux de G. J-C K Koffi. et al. (2023, p. 54) confirment également cette dynamique positive. Les auteurs révèlent que, malgré la conscience des risques encourus, les orpailleurs de Kolodio et Bineda perçoivent positivement l'activité. Ils estiment que l'orpaillage a contribué à la déconstruction et à la reconstruction de leur statut social au sein de la communauté. Chez les autochtones en particulier, l'activité a permis de lutter contre la crise de l'emploi et le chômage des jeunes. En plus du travail d'orpaillage, divers emplois ont émergé : gestion de « box » de transfert d'argent (mobile money), cybercafés, lieux de restauration, buvettes, etc. Ainsi, dans ces localités, l'orpaillage apparaît comme un véritable levier d'employabilité et de repositionnement social des jeunes, favorisant l'esprit entrepreneurial et l'auto-emploi. D'autre part, les résultats de notre étude montrent également les défis engendrés par l'orpaillage illégal dans la sous-préfecture de Grand-Zattry. Dans cette perspective, K. T. S. U Yeboue. et al. (2023, p. 226) démontrent que l'extraction artisanale de l'or ne se limite pas à réduire la main-d'œuvre agricole ; elle pousse aussi les agriculteurs à diversifier leurs sources de revenus. Leurs investigations indiquent que seuls 33 % des enquêtés demeurent exclusivement agriculteurs, les autres

combinant agriculture et orpaillage. Les analyses de P. K. Tougbin et al. (2025, p. 209) confirment cette tendance dans la sous-préfecture de Gnanmangui, où l'activité aurifère est dominée par les agriculteurs, qui représentent 59 % des orpailleurs. S'y ajoutent 12 % d'anciens commerçants, 10 % d'artisans, 9 % d'élèves, 4 % d'autres catégories socioprofessionnelles et 2 % de sans-emploi. Cette reconversion massive provoque une crise de la main-d'œuvre agricole. Les travaux de D. Goh (2019, p. 33) mettent en lumière d'autres dérives liées à l'orpaillage illégal, notamment l'essor de la prostitution, parfois pratiquée par des filles âgées d'à peine 12 ans. Selon l'auteur, la présence de femmes et de jeunes filles sur les sites clandestins favorise ce phénomène, soit parce qu'elles ne trouvent pas d'emploi, soit parce que les revenus obtenus sont insuffisants pour subvenir à leurs besoins. Dans un autre registre, E. Toto (2023) souligne que l'exploitation artisanale de l'or engendre fréquemment des conflits entre communautés locales au Ghana, en raison de la compétition pour l'accès aux sites aurifères. Ces tensions, souvent exacerbées par la pauvreté et le manque d'opportunités économiques, constituent un défi majeur pour la stabilité sociale. Enfin, A. K. R. Kakou (2023, p. 19) révèle que, dans les départements de M'Batto et de Soubré, les enfants sont utilisés comme main-d'œuvre à faible coût dans l'extraction traditionnelle de l'or. Bien que la majorité des enfants observés reste scolarisée, cette activité contribue progressivement à leur déscolarisation en les éloignant des salles de classe.

Conclusion

Les résultats de cette étude montrent que l'orpaillage illégal s'impose aujourd'hui comme une activité fortement attractive dans la sous-préfecture de Grand-Zattry, principalement en raison de la promesse de gains rapides dans un contexte économique marqué par la faiblesse des revenus agricoles. Cette attractivité se traduit par la création d'emplois directs et indirects, faisant de l'orpaillage une opportunité économique majeure pour de nombreux ménages en quête de solutions de subsistance. Toutefois, cette activité représente en même temps un défi majeur pour la durabilité économique et sociale de la région. En effet, l'essor de l'orpaillage clandestin contribue à un abandon progressif des activités agricoles, pourtant pilier traditionnel de l'économie locale. Ce retrait massif de la main-d'œuvre agricole fragilise les systèmes de production, réduit les surfaces cultivées et menace la sécurité économique des ménages à long terme. Parallèlement, l'orpaillage entraîne une série de dérives sociales préoccupantes. L'augmentation de la prostitution autour des sites miniers, l'implication croissante d'enfants dans les travaux d'extraction et l'usage fréquent de drogues témoignent d'une dégradation des conditions sociales et d'un affaiblissement des mécanismes locaux de protection communautaire.

Références bibliographiques

ADAYE Akoua Assunta, 2021, « Orpaillage et disponibilité des terres cultivables dans la zone aurifère d'Angovia », In Géovision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, Département de Géographie-Université Alassane Ouattara, pp. 298-309.

ASSI Maxime Tano, 2012. Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de Meadji au sud-ouest ivoirien. Economies et finances. Université Toulouse le Mirail- Toulouse II, 263p

BADOU Kouassi Adjoumani Xavier, ATSE Achi Amédée-Pierre, 2025, Conséquences Sociales De L'orpaillage Clandestin A Papara Et A Angovia En Côte D'ivoire, International Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI) ISSN (Online) : 2319 - 7722, ISSN (Print) : 2319 - 7714 www.ijhssi.org | | Volume 14 Issue 9 | | September 2025 | | pp. 81-90

BANQUE mondiale, RAPPORT , 2019 ,2020 State of the Artisanal and Small Scale Mining Sector , 300p

CNDH, RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LA CARTOGRAPHIE DES SITES D'ORPAILLAGE EN CÔTE D'IVOIRE, 2022 56p

GOH Denis, 2016, L'exploitation Artisanale De L'or En Côte D'ivoire : La Persistance D'une Activité Illégale, European Scientific Journal January 2016 edition vol.12, No.3 ISSN : 1857 - 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431 pp18-36

KAKOU Amon Kanou Rébéka épouse Agnimou, 2023, Travail des enfants dans les sites d'orpaillages clandestins étude de cas dans le département de m'batto et de Soubré en Côte d'ivoire revues. Acares, pp 11-26

KOFFI Gnamien Jean-Claude Koffi, KONAN Koffi, TOH Alain, YAPI Chiadon Maeva Evelyne Désirée, 2023, Prolifération de l'Orpaillage Clandestin dans la zone de Kolodio Bineda dans la Région du Bounkani au Nord-Est de la Côte d'Ivoire : Entre la Lutte Contre la Crise de l'Emploi et la Précarité de Vie des Populations. European Scientific Journal, ESJ, 19 (11), pp137-164.

SIDIBE Mohamed Atteyoub dit Modibo, CAMARA Mamadou, 2020, impact socioéconomique de l'orpaillage dans le cercle de Kadiolo au Mali, Revue Malienne de Science et de Technologie, Vol. 01 No 24 (Décembre 2020) pp 91-103

TEKU Degfie, 2025, Geo-environmental and socio-economic impacts of artisanal and small-scale mining in Ethiopia : challenges, opportunities, and sustainable solutions pp 01-16

TOTO Elodie, 2023, la mécanisation de l'orpaillage illégal tue la forêt. Mongabay.
<https://fr.mongabay.com/2023/01/ghana-or-galamsey-foret-deforestation-chine/>
consulté le 17 /11 /2025

TOUGBIN Parfait, TAPE Achille Roger, SORO Souleymane, 2025, orpaillage, agriculture et securite alimentaire dans la sous-préfecture de gnanmangui (sud-ouest de la cote d'ivoire), geoporo, pp 203-217

YEBOUE Konan Thiery St Urbain, YAO Kouamé Franck Elie, 2023, Les conséquences néfastes de l'orpaillage sur les espaces agricoles dans la sous-préfecture de kokumbo, revues. acaref, pp 220-236

YEBOUE KONAN THIÉRY ST URBAIN, 2023, « Orpaillage, régression des superficies rizicoles et risque d'insécurité alimentaire dans la Sous-préfecture de Bégbessou (centre ouest de la Côte d'Ivoire), in Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement, pp. 199 217.



www.retssa-ci.com/gretssa/